

Ces dispositions, les discussions qui ont suivi les réunions ministérielles de l'OMC tenues en 1999 à Seattle et en 2001 à Doha, ainsi que les résultats du Sommet du millénaire de l'ONU, de la Conférence internationale sur le financement du développement tenue par les Nations Unies en 2002 à Monterrey, et du Sommet mondial sur le développement durable, font ressortir le rôle clé que les politiques de développement et de réduction de la pauvreté doivent jouer dans le règlement des problèmes sociaux découlant de la mondialisation. Le gouvernement appuie fermement l'idée que l'élaboration de politiques appropriées et efficaces exige à la fois des discussions entre gouvernements et un dialogue constructif avec la société civile aux niveaux international et régional, de même qu'avec tous les Canadiens. Essentiellement, l'objectif général est de promouvoir la naissance d'une structure nationale et internationale et d'ainsi garantir la mise en œuvre de politiques cohérentes et intégrées qui relèvent les défis de la mondialisation.